

# TH - Echafaudage de pied (selon recommandation R408)

*Savoir monter, démonter, vérifier et utiliser un échafaudage de pied*

**Durée :** 14.0 heures (2 jours)

## Profils des stagiaires

- Personnel en charge de monter, démonter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004) et utiliser un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique et Handicap de l'Organisme : Julien FONTAINE - Frédéric GAUDIN - Tel : 0692 91 09 50 - Mail : info@star-aid.fr

## Prérequis :

Aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges  
Avoir le niveau de lecture nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant  
Les salariés doivent se munir de leur propre EPI : Chaussures de sécurité, gants, harnais, casques...

## Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice ou plan du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises et remises en service, trimestrielles et journalières, d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## Contenu de la formation

- 1. Se situer et être acteur de la prévention des risques**
  - Les enjeux de la prévention
  - Les rôles et responsabilités des différents acteurs
  - Les situations dangereuses et la prévention des risques
  - Les consignes de sécurité à appliquer
- 2. Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant**
  - Les différents types d'échafaudage et leur utilisation
  - Les éléments composant un échafaudage de pied
  - Les équipements de protection collective et individuelle lors du montage
  - Lecture et compréhension de la notice du fabricant
  - Aménagement de l'aire de travail : réception et vérification du matériel, conformité avec la notice du fabricant, sélection de l'outillage, équipements de sécurité du monteur
  - Montage et démontage d'un échafaudage de pied en toute sécurité
- 3. Réaliser les vérifications journalières et trimestrielles de mise et remise en service d'un échafaudage de pied**
  - Les responsabilités liées à la mission de vérification et le cadre réglementaire
  - Les risques et mesures de prévention
  - Le bilan des charges : qualité et résistance du support, conformité du système d'échafaudage
  - L'état du matériel et sa conformité
  - Etablissement d'un compte rendu / procès-verbal : observations, argumentations
- 4. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité**
  - Accès et circulation sur l'échafaudage, déplacement
  - Limites de charges
  - Maintien de l'échafaudage en sécurité
  - Utilisation d'une poulie sur potence
  - Prise en compte de la co-activité sur les chantiers

## Organisation de la formation

**Equipe pédagogique :** Formateur titulaire de l'habilitation "Echafaudage de pied R408" valide, délivrée par l'INRS

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques, études de cas concrets et mises en pratique
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

### Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Mises en situation pratiques sur échafaudage de pied
- Evaluation individuelle des acquis théoriques et pratiques : fiche INRS
- Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis